

COMMUNE DE CHAMPTERCIER

Département :

Alpes de Haute-Provence

Arrondissement :

DIGNE LES BAINS

Canton :

DIGNE OUEST

DELIBERATION N° DE_2022_018

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 09 août 2022

Nombre
de Conseillers en exercice 14
de Présents 9
de Votants 13

L'an deux mille vingt-deux et le neuf août à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPTERCIER étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Antoine ARENA.

OBJET :

TARIF REPAS CANTINE

Etaient présents : ARENA Antoine, ESMIOL-PAUL Bénédicte, GORSKI Marc, MEYNIER Cyrille, CARLAVAN Lydie, PAGANI Virginie, VILLARON Bruno, HEYNDRICKX Kris, GASSEND Christian

Absents :

Excusés : Christine HAMOT

Procuration de : BARDET Michel par GORSKI Marc, MARTIN Jean-Marie par GASSEND Christian, ROUSSELET Jean-Louis par ARENA Antoine, TEULER Pierre par CARLAVAN Lydie

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, à la désignation d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ;

Monsieur Marc GORSKI, a été désigné(e) pour remplir cette fonction qu'il(elle) a acceptée.

NOTA - Le Maire certifie que la convocation du conseil municipal avait été faite le

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'augmentation du prix des repas de la cantine scolaire par l'entreprise « LOU JAS » à compter du 01/09/2022.

Le montant facturé à la commune sera de 4.02 HT par repas soit 4.24 € TTC.

Actuellement le prix du repas est facturé 4 €.

Monsieur le Maire propose d'actualiser le prix du repas suite à cette hausse sur un coût global tenant compte de la fourniture de repas et du travail du personnel qualifié soit 4.25 € le repas.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide de fixer le prix d'un repas de la cantine à 4.25 € à compter du 01/09/2022.

POUR : 13

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Fait et délibéré les jours, mois, an que dessus

Le Maire
Antoine ARENA



Secrétaire de séance
Marc GORSKI